



Pret d'argent à une ex-amie

Par **gigi31**, le **27/09/2009** à **12:19**

Bonjour,

Je vous sollicite pour avoir des conseils concernant une démarche juridique pour récupérer une somme d'argent de 3.000 € auprès d'une amie.

Voici le contexte:

J'ai fais prêt de 3.000 € en liquide en 2007 à une amie pour lui permettre de répondre à un besoin urgent. Nous nous sommes accordées à l'époque à un remboursement de cette somme dans un délai de 2 ans. Mais à ce jour, je n'ai toujours pas été remboursée.

J'ai procédé à une relance régulière via des SMS auxquels mon amie m'a répondu en m'indiquant sa bonne foie de vouloir me resituer cette somme.

J'ai conservé ses SMS en guise de preuves dans le cas où notre affaire n'avancerait pas.

A ce jour, je désire connaître les démarches administratives et juridiques pour pouvoir être remboursée.

J'attends une aide précieuse de votre part et vous en remercie.

Cordialement,

Par **Marion2**, le **27/09/2009** à **12:23**

Bonjour,

Avez-vous établi une reconnaissance de dettes ?

Cordialement.